



17ème législature

Question N° : 339	De M. Julien Gokel (Socialistes et apparentés - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et accès aux soins		Ministère attributaire > Santé et accès aux soins
Rubrique >établissements de santé	Tête d'analyse >Situation de l'hôpital public	Analyse > Situation de l'hôpital public.
Question publiée au JO le : 08/10/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024		

Texte de la question

M. Julien Gokel interroge Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur les difficultés rencontrées par l'hôpital maritime de Zuydcoote (59), qui s'inscrivent malheureusement dans une tendance générale touchant de nombreux établissements publics hospitaliers à travers la France. Face à la crise profonde qui frappe l'hôpital public, beaucoup d'établissements sont contraints de mettre en œuvre des plans d'économies, souvent synonymes de suppressions de postes et de politiques salariales qui ne suivent pas le rythme de l'inflation que connaît le pays. Ces mesures impactent directement le pouvoir d'achat des agents hospitaliers, les précarisant, alors même qu'ils avaient été salués par la France entière durant la crise du covid-19. De plus, les dernières réformes des grilles salariales semblent s'être concentrées sur les nouveaux arrivants, laissant de côté les personnels expérimentés, dont l'ancienneté et les compétences ne sont pas suffisamment reconnues. Ce manque de considération pousse de nombreux professionnels aguerris à quitter l'hôpital public, aggravant davantage encore le déficit de personnel dans ces structures essentielles. À ce stade, les déclarations du Premier ministre lors de son déplacement du 7 septembre 2024 à l'hôpital Necker sont inquiétantes et laissent présager de nouvelles coupes budgétaires. Compte tenu des résultats des élections législatives de juillet 2024 et du message de changement politique exprimé par les Français, M. le député interroge M. le ministre sur l'intention le Gouvernement de rompre avec la politique de gestion hospitalière menée depuis 2017. Il plaide pour une approche plus ambitieuse en matière de recrutement dans les hôpitaux publics, de revalorisation des métiers et des salaires, ainsi que d'amélioration des conditions de travail. Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2025 représente une opportunité immédiate pour apporter des réponses aux attentes légitimes du personnel hospitalier. Il soutient l'ensemble des personnels hospitaliers et souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement en la matière.